

Renforcer la politique de connaissance et de suivi des milieux et des usages

Mieux gérer avant d'investir

Développer les réseaux d'acquisition de données

Favoriser la valorisation et la mise à disposition des données

SYNTHESE PANORAMIQUE

Les efforts entrepris par les services de l'Etat, les établissements publics et les collectivités locales dans la mise en oeuvre de réseaux de suivi et de connaissance des milieux aquatiques et des usages de l'eau sont en constante augmentation. Ils répondent en ce sens aux orientations du SDAGE qui mettaient clairement en avant ce besoin sur l'ensemble du bassin et pour l'ensemble des milieux aquatiques.

En comparaison du Panoramique 2000 sur ce même sujet, on notera en particulier la poursuite de l'effort de suivi des micropolluants (pesticides) dans les cours d'eau et un renforcement significatif des réseaux de suivi dans le domaine des eaux souterraines de même qu'une poursuite de la montée en puissance des divers réseaux sur l'ensemble du littoral. Sur ces 2 types de milieux, en cohérence avec la politique initiée depuis plus longtemps sur les cours d'eau, l'implication des collectivités locales et des structures de gestion pour la mise en oeuvre de réseaux complémentaires est à souligner.

En revanche, les zones humides et les plans d'eau restent toujours plus ou moins à l'écart de ces dispositifs de suivi. Un projet de réseau concernant les plans d'eau du bassin devrait néanmoins être opérationnel en 2004, les études préalables et les outils de traitement des données étant en cours de finalisation.

Au-delà, et de façon plus prospective, la politique engagée sur le bassin en matière de réseaux de suivi sera amenée à se développer de façon encore plus conséquente dans les 4 années à venir pour répondre aux exigences de la Directive Cadre en matière de "réseaux de surveillance".

Enfin, dans le domaine de la connaissance des usages et notamment de certaines pressions (pollutions toxiques, pollutions diffuses), un réel besoin subsiste et il est indispensable que des moyens conséquents soient mis en place sur ces sujets.